



**METTEZ VOTRE ENTREPRISE SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE !
DEVENEZ PARTENAIRE ou MÉCÈNE du JAM**

Le Jam ... c'est du jazz, du blues, de la soul, des musiques du monde ...à Montpellier depuis plus de 30 ans,

Acteur principal du paysage culturel et musical de la région, le JAM a développé un centre de formation musicale, véritable pépinière dont sont issus la plupart des musiciens qui construisent la renommée des musiques actuelles de notre région et bien au-delà.

Avec sa salle de concert « Michel Petrucciani » et son studio d'enregistrement, le JAM assure la diffusion de nombreux concerts chaque année, réunissant les formations de la scène internationale et nationale, tout en assurant aussi la promotion des groupes régionaux en devenir.



La salle de concert



A votre écoute pour toute proposition :

Jean-François Fontana, Président
Nathalie Lajara, Directrice
nathaliejam@orange.fr
www.lejam.com
Jam 100 rue Ferdinand de Lesseps
34070 Montpellier
tél : 04 67 58 30 30
fax : 04 67 58 48 88

Vous devenez Partenaire JAM

Votre logo s'inscrit :

- ✓ en 15 000 exemplaires 3 fois par an (octobre, janvier, mars soit 45 000 exemplaires sur la saison) sur nos dépliants de programme de concerts diffusés dans les lieux culturels, lieux publics institutionnels, cinémas, magasins de musique, facultés, etc... et sur le site du **JAM**.
- ✓ en 5 000 exemplaires sur la plaquette annuelle de l'école diffusée toute l'année.

Droit d'entrée 1 500 euros

Partenaire JAM Découvertes

Les concerts **JAM Découvertes** (30 par an) sont programmés le jeudi soir, avec entrée gratuite.

Le JAM met en lumière des formations d'artistes en passe d'acquérir une renommée nationale en proposant la plus grande diversité possible de styles de jazz et de musiques du monde.

Vous parrainez un concert JAM Découvertes :

- ✓ Invitez jusqu'à 50 personnes pour le concert de votre choix.
- ✓ Début du concert à 21 h.
- ✓ L'espace be-bop* est mis à votre disposition pour recevoir vos invités.
- ✓ Votre communication est placée dans le hall d'entrée de la salle de concert.
- ✓ Votre logo sur le programme trimestriel des concerts (15 000 exemplaires chaque trimestre soit 45 000 exemplaires sur la saison) et la plaquette annuelle (5 000 exemplaires) de l'école.
- ✓ Votre communication dans le hall d'entrée de la salle de concert

Droit d'entrée 2 800 euros

**Espace be-bop : salle particulière attenante à la salle de concert, où vous pouvez recevoir vos invités et organiser un pot ou un cocktail dînatoire debout jusqu'à 70 personnes.*

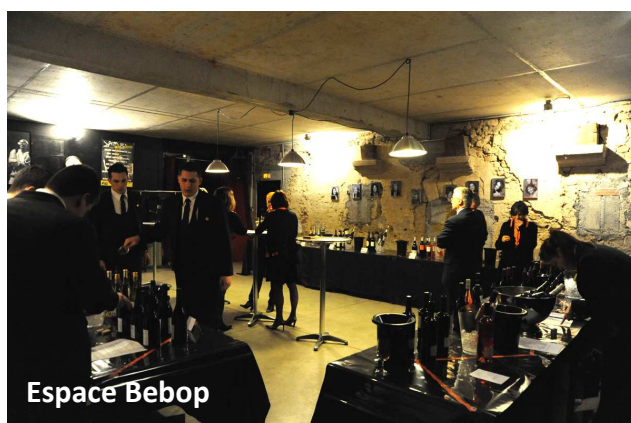
Partenaire concerts JAM

Le **JAM** programme tout au long de l'année des musiciens de renommée internationale.

Vous parrainez un concert JAM production :

- ✓ Vous bénéficiez de 50 invitations, avec places réservées.
- ✓ (Au-delà de 50 invitations, places à tarif réduit)
- ✓ Espace be-bop* réservé pour recevoir vos invités.
- ✓ Votre logo et l'indication du parrainage sur le programme trimestriel des concerts (15 000 exemplaires chaque trimestre soit 45 000 exemplaires sur la saison).
- ✓ Votre logo et la présentation de l'entreprise sur la plaquette annuelle de l'école (5 000 exemplaires).
- ✓ Votre communication dans le hall d'entrée de la salle de concert.

Droit d'entrée 5000 euros



*Chaque partenariat
fait l'objet d'une
convention*

Vous devenez mécène du JAM

Le mécénat culturel est le dispositif législatif qui permet à une entreprise privée de s'associer au JAM et de soutenir ses événements sous forme de don, tout en profitant d'avantages fiscaux.

Le mécénat culturel vous permet d'aider financièrement l'organisation du JAM, et ainsi d'enrichir votre image et d'apparaître comme acteur du développement territorial et culturel en Languedoc-Roussillon.

Le dispositif fiscal est avantageux pour le mécène, qui bénéficie d'une réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du montant versé (dans la limite de 0,5% du CA). (Articles 200 et 238 bis du Code général des impôts).

Le mécène peut bénéficier de contreparties valorisées à hauteur de 25% du montant versé maximum. (Voir Partenariat)

L'association JAM Jazz Action, est habilitée à recevoir plusieurs types de dons : financier, en nature et en compétences.



Organisez vos actions relations publiques et formation avec le JAM

Les entreprises et institutions ont également la possibilité d'organiser au JAM dans un cadre décalé par rapport aux lieux habituels :

Tout événement d'entreprise :

Concert privé, anniversaire, soirée annuelle, réunion clientèle, RP fournisseurs etc en louant la salle de concerts de 350 places (uniquement durant les périodes sans concert programmé) et/ou

l'Espace be-bop, salle particulière attenante à la salle de concert.

Devis sur demande.

Toute action de formation/cohésion d'entreprise :

Pour un groupe de 12 personnes maximum, stage de 3 jours **au JAM**

Découverte de façon ludique des dessous de la musique :

- MAO, musique assistée par ordinateur
- le piano et la gamme tempérée, le rythme et les percussions
- la pratique vocale
- l'improvisation
- les styles de musiques vivantes
- l'histoire du Jazz
- concert

Pour un groupe de 12 à 200 personnes, dans l'entreprise

Actions de groupe autour des percussions et percussions vocales, formation éphémère d'une batucada brésilienne avec l'ensemble du personnel de l'entreprise.

En devenant partenaire du JAM, votre entreprise :

- soutient la promotion de jeunes talents,
- associe son nom à des concerts de « pointures » de jazz internationales,
- participe au développement du public du jazz et des musiques actuelles

La renommée de l'école et de la salle de concerts du JAM devient la vôtre.